

ik beslis
JONG EN BEWUST VAN MIJN PRIVACY

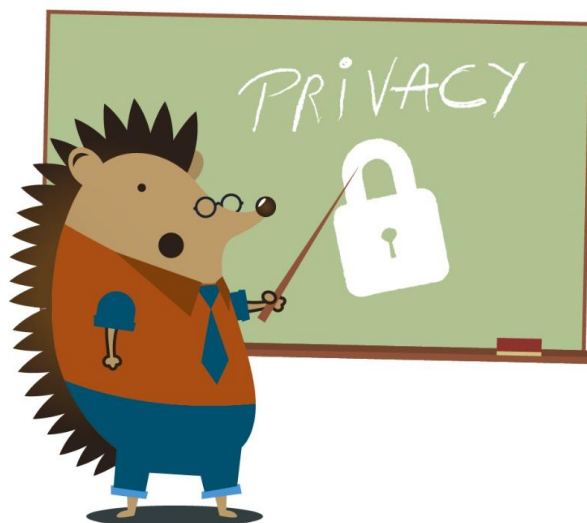


Autorité de protection des données
Gegevensbeschermingsautoriteit



Rien à cacher ?

Ressources pédagogiques et sources d'inspiration pour des cours sur
l'importance de la protection des données



Version 1.0 – 14 décembre 2021

1. Objectif du présent document	4
2. Ressources pédagogiques et sources d'inspiration pour des cours sur la protection des données	5
2.1 Ressuscité d'entre les morts : comment traiter les données à caractère personnel de personnes décédées ?	6
2.2 Un concours de beauté : comment des données à caractère personnel peuvent changer ce que les gens pensent de vous.....	7
2.3 Les boîtes noires : les voyeurs sur nos smartphones et ordinateurs.....	9
2.4 Se cacher ou être vu : une société dans laquelle toute votre vie est enregistrée, bénédiction ou malédiction ?	11
3. Annexe 'Que se passerait-il si ... notre mémoire était infallible ?'	13
4. Au sujet de 'Je décide'	14
5. Références	15



“Kate and William angered by ‘grotesque’ invasion of privacy” titrait BBC NEWS sur son site Internet après la parution en première page du magazine français Closer, le 14 septembre 2012, de l'article *“Les photos qui vont faire le tour du monde”*. Ce magazine a publié des photos de vacances exclusives sur lesquelles la princesse Kate Middleton apparaissait seins nus. Le magazine français n'a pas pris au sérieux les accusations relatives à des violations de la vie privée car le couple ne s'était pas donné la peine de se cacher. Le fait que les photos aient été prises à l'aide d'un téléobjectif puissant par un photographe se trouvant à une distance d'1 km du lieu de villégiature n'a toutefois pas été pris en considération par la rédaction.

À l'heure actuelle, le débat sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel est omniprésent. Les révélations d'Edward Snowden en 2013 concernant la soif de données de la National Security Agency (NSA) américaine ont contribué à ce qu'une plus grande attention soit accordée à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. Dès lors, ce ne sont pas uniquement les Kate Middleton de notre époque qui se trouvent au centre de ce débat. Le citoyen ordinaire aussi joue un rôle de premier plan. En témoignent les nombreux titres de journaux sur cette thématique : *‘Les données de 500 millions d'utilisateurs LinkedIn à présent aussi en vente en ligne’ⁱ, ‘Surveillance des citoyens : vers un « État de contrôle » ?’ⁱⁱ, ‘Des drones bientôt utilisés en Flandre pour étudier les comportements au volant et réduire les accidents’ⁱⁱⁱ, ‘La cybercriminalité a bondi en 2020’^{iv}, ‘Coronavirus: le gardien de la vie privée met le gouvernement en demeure’^v...* Chaque jour, au moins un article est publié dans les journaux concernant l'enregistrement, le traitement et la protection de données.

Depuis l'éclatement de la crise du coronavirus, il est également devenu évident qu'il convient d'établir un équilibre non seulement entre sécurité et vie privée mais aussi entre santé et vie privée. Ainsi, afin de contrôler les mesures de confinement à la côte belge, des drones équipés de capteurs thermiques ont été utilisés afin de détecter les résidents secondaires. Un argument souvent avancé dans ce contexte est que "celui qui ne fait rien de mal n'a rien à craindre". De nombreuses personnes sont d'accord avec cet argument et ne voient aucun problème à échanger leur vie privée contre une plus grande sécurité, selon le principe "je ne fais rien de mal et je n'ai donc rien à cacher". C'est comme si ces personnes considéraient que la vie privée était une chose qui protégeait uniquement les délinquants et les criminels ... Mais est-ce vraiment le cas ? Les criminels sont-ils les seuls à tirer profit d'une bonne protection des données à caractère personnel et de la vie privée ?

Kate Middleton aura probablement un autre avis sur la question. Pour autant que nous le sachions, elle n'a pas d'activités criminelles à cacher mais elle n'était toutefois pas d'accord pour que de telles photos d'elle soient prises et diffusées. Seriez-vous d'accord avec une loi qui vous obligerait à placer une caméra dans votre chambre, votre salle de bains et vos toilettes afin de pouvoir repérer des cambrioleurs ? Non ? Hmmmm ... qu'avez-vous donc à cacher ? Que faites-vous donc dans ces pièces qui ne peut être vu ? Car celui qui n'a rien à cacher n'a rien à craindre n'est-ce pas ?

Êtes-vous d'accord pour que les caméras placées initialement en vue de protéger les quartiers juifs contre le terrorisme soient soudain utilisées pour constater des infractions aux règles pendant la crise du coronavirus au sein de la communauté que les caméras devaient en fait protéger^{vi} ? Est-ce un problème si des sociétés privées telles que Google et Facebook collectent un tas de données sur les internautes et déterminent, sur la base de ces données, ce qu'un internaute verra s'afficher dans sa ligne du temps ou dans ses résultats de recherche, sans que les utilisateurs connaissent le mécanisme sous-jacent ?

Par le biais de ce support pédagogique, nous entendons proposer aux professeurs des ressources pédagogiques et des sources d'inspiration pour inciter leurs élèves à aborder eux-mêmes sous différents angles la question suivante : quelle est l'importance de la protection des données aujourd'hui?

1. Objectif du présent document

Il va de soi que nous pensons que la protection de la vie privée et des données ne profite pas uniquement aux criminels. Selon nous, la protection des données est vitale car elle protège d'autres libertés et droits fondamentaux comme la liberté d'expression et même notre démocratie. Sans protection de la vie privée et des données, nous risquons même de perdre le contrôle de nos pensées et de nos actes et de voir notre comportement prédit et influencé par des inconnus. Nous aurions pu rédiger un texte très théorique à ce sujet afin d'expliquer notre point de vue mais ce n'est pas notre intention ici.

Nous voulons que les élèves portent un regard critique sur le débat concernant la vie privée et nous souhaitons leur apprendre quelques notions qui leur permettront d'établir eux-mêmes l'importance qu'ils accordent à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. Nous voulons conscientiser davantage les jeunes à l'importance de la vie privée pour eux-mêmes et pour notre société et les amener à une réflexion plus critique à cet égard, sans leur imposer des conclusions à ce sujet. Il leur appartient de les formuler eux-mêmes et de décider eux-mêmes de l'importance de la vie privée et de la protection de celle-ci.

En tant qu'Autorité de protection des données, nous avons une grande expertise en matière de protection des données et concernant l'importance de celle-ci. Le problème que nous voyons souvent émerger est que les personnes ne comprennent pas toujours les raisons pour lesquelles la protection de la vie privée et des données est importante. Cela s'explique par le fait que les conséquences d'une négligence en matière de protection de la vie privée et des données ne sont pas toujours directement visibles alors que celles par exemple d'une attaque terroriste sont directement évidentes. Afin de pouvoir établir soi-même où devrait se situer cet équilibre entre d'une part la protection de la vie privée et des données et d'autre part la sécurité, il importe donc d'être conscient des conséquences à long terme, souvent encore invisibles dans le présent, de la restriction de la vie privée. C'est seulement alors que vous pourrez réaliser cette évaluation sur le fond. Par le biais du présent document, nous entendons proposer un support permettant aux jeunes de découvrir eux-mêmes quelles sont les conséquences souvent subtiles et non directement perceptibles d'une protection de la vie privée et des données toujours plus restreinte.

Le présent document ne constitue nullement un module pédagogique prêt à l'emploi. Et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, "chacun son métier". Nous sommes convaincus qu'en tant qu'enseignant, vous êtes mieux placé que nous, Autorité de protection des données, pour préparer un cours. En effet, donner cours n'est pas notre *métier*. D'un autre côté, il n'est peut-être pas évident pour vous, en tant qu'enseignant, de toujours imaginer de nouveaux sujets de cours stimulants qui correspondent à l'univers des jeunes, et encore moins de concevoir le support approprié pour ces sujets. **Dans ce cadre, nous souhaitons vous aider en mettant à votre disposition des ressources pédagogiques et des sources d'inspiration pour des cours sur la protection de la vie privée et des données.**

Une deuxième raison pour laquelle nous n'avons pas élaboré un module pédagogique prêt à l'emploi est que nous voulions avoir un rayon d'action le plus large possible. Selon nous, les enseignants sont les mieux placés pour savoir quels thèmes et quelle approche pédagogique suscitent le plus grand intérêt chez les élèves. La compilation de sources concernant l'importance de la protection de la vie

privée et des données peut, selon nous, au moyen de cette approche, être utilisée dans chaque niveau de l'enseignement, et ce dans diverses matières : le français, la pédagogie, des cours généraux, ...

Avec le présent document, nous espérons pouvoir vous fournir de l'inspiration et un support afin d'élaborer comme bon vous semble des cours sur l'importance de la protection de la vie privée et des données. Unissons nos forces pour inciter nos jeunes à réfléchir et à affûter leurs propres idées sur l'importance de la protection de la vie privée et des données !

2. Ressources pédagogiques et sources d'inspiration pour des cours sur la protection des données

Nous énumérons plusieurs thèmes importants dans lesquels la protection des données joue un rôle et nous donnons, par domaine, un aperçu de sources telles que des films, des séries et des livres qui peuvent servir de point de départ lors d'un cours pour une discussion en classe, une critique de livre, ... Nous indiquons également brièvement par thème quelques questions qui peuvent constituer un point de départ pour le cours.

Chaque thème aborde la protection de la vie privée et des données selon une optique différente. Songeons par exemple à l'optique de la mesure dans laquelle les parents peuvent/doivent contrôler leurs enfants au moyen d'une technologie moderne (la consultation du gsm, les médias sociaux, ...) ou à l'optique de la manière dont nous, en tant que société, devrions traiter les données de personnes décédées. Nous avons tenté de mentionner un éventail aussi large que possible de perspectives et de sources de manière à ce que vous puissiez éventuellement associer le sujet de la protection des données à d'autres contenus pédagogiques.

Le présent document reprend également un exemple d'un cours donné dans la pratique pour illustrer la manière dont ce support d'inspiration peut être utilisé comme socle pour un cours mettant en corrélation des réflexions critiques sur la vie privée et d'autres contenus pédagogiques. L'exemple de cours intitulé "Que se passerait-il si ... notre mémoire était infaillible ?" (voir plus loin dans le présent document) portait de la question de savoir s'il s'agirait d'un progrès sociétal si tout ce que nous voyons ou entendons était enregistré. Ce cours constituait la dernière étape d'un cycle de cours sur le fonctionnement de la mémoire. Ce cours illustre ce que nous souhaitons fournir par le biais du présent document : non pas un support pédagogique prêt à l'emploi mais une source d'inspiration pour vous, en tant qu'enseignant, afin que vous puissiez vous lancer seul.

Nous avons essayé de compiler des sources qui ne sont pas trop moralisatrices mais qui mettent surtout en lumière l'impact possible que peut avoir sur notre vie et notre société la manière dont nous traitons les données à caractère personnel. Cette "mise en lumière" est importante car pour de nombreuses personnes, il est souvent difficile de comprendre les conséquences (positives ou négatives) de certaines décisions relatives à l'utilisation de données à caractère personnel sur leur vie.



Si au terme du cours, des élèves souhaitent en savoir plus sur la manière dont ils peuvent mieux protéger leur vie privée et leurs données à caractère personnel, ils peuvent se rendre sur notre site Internet www.jedecide.be pour de plus amples informations et des astuces. Des références aux blocs thématiques pertinents sur notre site Internet sont également reprises ci-dessous.

2.1 Ressuscité d'entre les morts : comment traiter les données à caractère personnel de personnes décédées ?

Votre chéri(e) est décédé(e) subitement. Vous êtes en deuil depuis des jours. Pourquoi vous ? Pourquoi maintenant ? Réaliser que les beaux moments que vous avez partagés sont terminés, que vous ne pourrez plus jamais être heureux ensemble ou chercher du réconfort dans les bras l'un de l'autre dans les moments difficiles ... la douleur et le chagrin sont insupportables. Comment continuer à vivre à présent ?

Ne vous inquiétez pas, il existe heureusement une technologie qui peut entièrement simuler votre chéri(e) via l'utilisation de l'intelligence artificielle. Sur la base de toutes les données que votre chéri(e) a laissées sur les médias sociaux et dans des messages, cette technologie peut communiquer avec vous comme si vous pouviez encore parler avec feu votre chéri(e).

Sources

- Épisode [Bientôt de retour](#) de la série Black Mirror (disponible sur Netflix et en dvd)
- [The story of Replika, the AI app that becomes you](#) de la série Youtube Machines with Brains (disponible sur Youtube).

Perspectives vie privée

Réfléchir à l'importance de la protection de la vie privée et des données via ce thème se prête notamment aux questions critiques suivantes susceptibles d'être abordées avec les élèves :

- **Je n'ai rien à cacher car je ne fais rien de mal.** Dès lors, je trouve ça bien que la police obtienne davantage de données sur les citoyens pour arrêter les criminels, c'est une bonne chose que les entreprises utilisent mes données à caractère personnel pour me proposer de meilleurs produits et une meilleure technologie. L'utilisation de données sur les personnes rend la société plus sûre et nous permet de progresser plus rapidement sur le plan technologique.
 - Qui est d'accord avec cette affirmation et pourquoi ?
 - Qui n'est pas d'accord avec cette affirmation et pourquoi ?
 - Qui a changé d'avis après avoir visionné une des sources mentionnées dans ce thème ? Pourquoi ?
- **Comment devons-nous traiter les données de personnes décédées ?**
 - Lorsqu'une personne décède, vous pouvez le faire savoir à Facebook. L'entreprise convertira alors la page de profil de cette personne en une page commémorative sur laquelle les amis et la famille peuvent encore continuer à publier des posts. Facebook conserve toutefois toutes les données qui ont un jour été publiées sur sa plateforme par la personne décédée. Êtes-vous d'accord avec cela ?
 - Est-ce une bonne chose ou au contraire dangereux que nous puissions, par le biais d'une technologie, parler avec un système comme si nous parlions avec nos amis ou les membres de notre famille décédés ?
 - Pour ceux qui pensent que cela est plutôt une bonne chose de pouvoir entrer ainsi en "contact" avec des personnes décédées : Et si vous deviez acheter un abonnement pour que cela soit possible ? Ce service devrait-il être proposé gratuitement ?
 - L'aspect le plus positif d'une telle technologie est peut-être que cela peut aider à faire son deuil, à gérer le chagrin de la perte de vos proches. Mais cela peut-il aussi avoir des conséquences négatives ? Un bon chatbot basé sur les données à caractère personnel de la personne décédée communiquera dans le style auquel cette personne vous avait habitués mais n'est-il pas alors

dangereux que des personnes puissent mettre dans la bouche de ce chatbot des mots et des idées que la personne décédée n'aurait jamais formulé(e)s ?

- Une entreprise peut-elle faire ce qu'elle veut des données qu'elle a collectées sur une personne après que cette personne soit décédée ?
- Qui devrait déterminer ce qu'il advient des données d'une personne décédée ?
- Les données de personnes décédées doivent-elles être supprimées après un certain temps ? Supprime-t-on alors toutes les données ou est-il utile de conserver parfois encore certaines données ? Où se situe l'équilibre entre conserver et supprimer des données ?
- **Quel est l'impact des traces numériques que vous laissez ?**
 - Savez-vous combien de traces vous laissez en ligne ?
 - Avez-vous conscience que bien que votre profil soit peut-être protégé des inconnus, des entreprises comme Facebook (whatsapp, instagram) peuvent toujours voir et utiliser vos données ?
 - Les entreprises peuvent-elles faire ce que bon leur semble avec les données que vous leur communiquez (votre nom, les photos que vous publiez, les messages que vous envoyez, ...) ? Que peuvent-elles en faire et que ne peuvent-elles pas en faire ? Doivent-elles d'abord vous demander votre consentement ?
 - Êtes-vous d'accord pour que de telles entreprises utilisent vos données à caractère personnel pour réaliser de la publicité personnalisée sur mesure et uniquement vous afficher de la publicité pour des choses qui vous intéressent ?
 - Considérez-vous qu'il soit problématique que ces entreprises déterminent, via les informations et les données que vous laissez sur Internet, les informations que vous voyez s'afficher ? Les nouvelles que vous voyez s'afficher dépendent donc de vos centres d'intérêt ?
 - Que pensez-vous du fait que des entreprises telles que Google, Facebook, ... gagnent de l'argent avec vos données ?
 - Certaines entreprises prétendent être propriétaires des informations et des données que vous mettez sur leur plateforme. Êtes-vous d'accord avec ça ? Approuvez-vous la situation où, par exemple, vous avez posté une photo et où l'entreprise se cachant derrière la plateforme peut revendre votre photo à une agence publicitaire qui peut ensuite l'utiliser pour de la publicité dans un abribus ?

Thèmes liés du site Internet 'Je décide'

- [Politique de confidentialité en ligne](#)
- [La nouvelle loi vie privée de A à Z](#)

2.2 Un concours de beauté : comment des données à caractère personnel peuvent changer ce que les gens pensent de vous

Super ! Vous participez à un concours de beauté (local). Vous le gagnez ou vous êtes l'une des dauphines. Un photographe du journal est également présent, vous posez extrêmement fière et vos photos sont publiées quelques jours plus tard. La publication ne figure pas uniquement dans le journal en version papier mais aussi dans la version en ligne et sur les médias sociaux. Par la suite, vous recevez toutes sortes de réactions - la plupart positives et de temps en temps un peu plus négatives mais soit, ces réactions-là sont peut-être dictées par la jalousie. En effet, vous avez été brièvement sous le feu des projecteurs et personne ne vous l'enlèvera.

Quelques années plus tard, vous avez terminé l'école ou l'université et vous allez travailler ou vous recherchez un job d'étudiant. Pleine de courage, vous commencez à postuler. Votre futur employeur souhaite évidemment savoir à qui il a affaire et tape votre nom dans un moteur de recherche en ligne. Il voit notamment s'afficher les photos de votre concours de beauté et va peut-être vous considérer autrement sur la base de ces photos. Il est même possible qu'à cause de cela, vous n'obteniez pas l'emploi que vous souhaitiez si ardemment...

Tiré par les cheveux ? Absolument pas - cela s'est passé dans la vie réelle. L'exemple donné ici traite d'une élection miss metal au cours de laquelle l'intéressée avait posé fièrement en tant que métalleuse. Des années plus tard, elle a souhaité que les photos soient supprimées car elle craignait que des employeurs potentiels ne la considèrent autrement et qu'elle ne soit plus prise en compte pour certains emplois, précisément ceux qu'elle préférerait.

Sources

- 1) Vidéo [Think before you post](#) de La Commission Européenne – EU Justice and Consumers
- 2) Vidéo [Internet et vie privée, mode d'emploi](#) de INA.fr
- 3) Vidéo ["Think Before You Post" - Internet Safety Commercial](#) de Kevin Lu (en anglais).

Perspectives vie privée

Réfléchir à l'importance de la protection de la vie privée et des données via ce thème se prête notamment aux questions critiques suivantes susceptibles d'être abordées avec les élèves :

- **Il n'y a rien de mal à publier une photo.** Je trouve ça chouette que mes photos soient en ligne ou publiées. Les gens m'en parlent.
 - Qui est d'accord avec cette affirmation et pourquoi ?
 - Y a-t-il des élèves qui ne sont pas d'accord ?
 - L'exemple vous a-t-il fait changer d'avis ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?
 - Le fait que ce soit moi ou quelqu'un d'autre qui publie ma photo en ligne fait-il une différence ?
 - Pensez-vous qu'il y ait une différence entre par ex. la publication de votre photo dans un journal en version papier et/ou en ligne ?
 - Quelqu'un a-t-il déjà vécu une situation similaire ? Ou avez-vous déjà reçu des commentaires sur une photo qui avait été publiée il y a assez longtemps ?
- **Comment gérez-vous la prise de photos et la publication de celles-ci par la suite ?**
- **Quel est l'impact de vos traces numériques ?**
 - Avez-vous une idée des traces numériques que vous laissez de manière générale ? Avez-vous déjà essayé de faire une recherche sur vous-même via un moteur de recherche en ligne ?
 - Si vous publiez une photo, le faites-vous sur un profil protégé et uniquement visible pour les "amis" ou s'agit-il d'un profil accessible à tous ?
 - Saviez-vous que même avec un profil protégé, les entreprises derrière ces médias sociaux peuvent toujours voir vos données et le cas échéant les utiliser ? Cela change-t-il votre position ?
 - Que pensez-vous de l'idée que des années plus tard, votre photo puisse être vue dans un tout autre contexte, par ex. si vous postulez pour un emploi (d'étudiant) ?
 - Quel est votre point de vue sur la situation selon laquelle en tant que personne, vous avez peut-être changé depuis la prise de la photo ? Comme dans l'exemple de miss metal, vous n'êtes entre-temps plus adepte du heavy metal. Est-ce que cela vous

dérange que des personnes vous regardent alors différemment ? Cette (ancienne) photo peut-elle être utilisée à des fins totalement différentes ?

Thèmes liés du site Internet 'Je décide'

- <https://www.jedecide.be/les-jeunes/la-vie-privee-en-ligne>
- <https://www.jedecide.be/les-jeunes/photos-et-videos>

2.3 Les boîtes noires : les voyeurs sur nos smartphones et ordinateurs

Génial ! Vous installez et utilisez plusieurs applications sur votre smartphone car vous pouvez ainsi suivre vos amis (via les médias sociaux) et jouer à des jeux. Vous regardez aussi chaque jour votre magazine et votre journal préférés via des sites Internet sur votre smartphone de manière à pouvoir parler de l'actualité. Pour vos activités scolaires, vous consultez plusieurs fois par semaine la plateforme numérique de l'école et l'adresse e-mail qu'elle vous a attribuée.

Lorsque vous ouvrez ces applications, sites Internet et plateformes, vous voyez s'afficher un message sur les cookies et les trackers et/ou vous devez introduire des données à caractère personnel (comme un nom d'utilisateur et un mot de passe). Vous fermez rapidement ce message car tout sera en ordre ... N'est-ce pas ?

Différentes applications (comme les applications de médias sociaux et les jeux), sites Internet et plateformes numériques utilisent des cookies et d'autres logiciels qui suivent et enregistrent vos faits et gestes en ligne, permettant ainsi à des annonceurs, des entreprises et d'autres organisations de créer gratuitement un profil détaillé de vous en tant que personne. Ce profil peut ensuite être utilisé pour de la publicité personnalisée en ligne et d'autres applications sur mesure.

Sources

- 1) Vidéo [J'ai attrapé des cookies](#) de la CNIL.
- 2) Article [Espionnage: les cookies, porte d'entrée pour la NSA chez les internautes](#) de RTBF
- 3) Vidéo [ON NOUS ESPIONNE ? Comment ça marche, les pubs ciblées ?](#) de 5 minutes pour comprendre
- 4) Vidéo [C'est quoi ? Un cookie](#) de MisterHoodie

Perspectives vie privée

Réfléchir à l'importance de la protection de la vie privée et des données via ce thème se prête notamment aux questions critiques suivantes susceptibles d'être abordées avec les élèves :

- **Cookies et autres traceurs.**
 - Que sont les cookies (mis à part les biscuits que vous mangez) et les traceurs ? Vous trouverez un exemple de "Cookies wall" sur le site Internet <https://www.jeuxvideo.com/> : en effet, vous ne pouvez consulter le contenu du site Internet que si vous acceptez les cookies ou si vous prenez un abonnement. Que pensez-vous d'un tel cookie wall ?
 - L'Autorité de protection des données (APD) a été créée notamment pour infliger des sanctions si les règles en matière de protection des données ne sont pas respectées. Pensez-vous que ce soit une bonne chose ou les autorités feraient-elles mieux de dépenser leur budget à autre chose ?
 - Quel est selon vous l'impact des cookies et traceurs sur votre vie privée ? Y voyez-vous un problème ou pas ?

- **Les cookies et autres logiciels qui vous suivent en ligne ne sont pas toujours corrects et/ou dignes de confiance.** Je clique toujours ou souvent sur “d'accord” si l'on me demande d'accepter l'utilisation de cookies et d'autres logiciels.
 - Qui est d'accord avec ça et pourquoi ?
 - Y a-t-il des élèves qui ne sont pas d'accord ?
 - Les avis changent-ils après avoir consulté les sources susmentionnées ?
- **Une information transparente est importante.** De nombreux sites Internet et nombreuses applications disposent d'une déclaration de confidentialité et/ou d'une politique en matière de cookies qui explique comment les organisations derrière ces sites Internet et applications traitent vos données à caractère personnel.
 - Qui lit la déclaration de confidentialité et/ou la politique en matière de cookies ? Si vous la lisez, comprenez-vous de quoi il s'agit concrètement et quel est l'impact sur vous ?
 - Un exemple fictif qui pourrait réellement avoir eu lieu :
Olivia a publié une photo sur un réseau social et elle découvre six mois plus tard que cette photo a été utilisée pour de la publicité. Sa photo est utilisée pour une publicité pour du shampoing affichée dans tous les abribus. Olivia n'est pas d'accord avec cela et contacte le réseau social. Il s'avère par la suite qu'Olivia a donné son consentement au réseau social pour qu'il puisse agir de la sorte car lors de la création de son compte, elle a cliqué sur "d'accord" lorsqu'il lui était demandé d'accepter les conditions générales. À l'époque, Olivia n'avait pas lu ces conditions car ce texte était trop long et trop compliqué et elle ne savait donc pas ce à quoi elle consentait.
 - Qui pense qu'Olivia a été stupide de ne pas d'abord lire en détail les conditions générales ?
 - Agiriez-vous vous-même autrement ?
- **Certains navigateurs Internet tels que Firefox (Focus) et Brave vous donnent la possibilité de bloquer par défaut les cookies (non essentiels).**
 - Qui utilise quel navigateur Internet et pourquoi ?
 - Google Chrome est-il un bon navigateur Internet ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?
 - Pensez-vous à la protection des données lorsque vous choisissez un navigateur Internet ?
- **Des annonceurs et d'autres entreprises peuvent utiliser (gratuitement) mes données à caractère personnel.**
 - Êtes-vous d'accord pour que des annonceurs et d'autres entreprises réclament et utilisent vos données à caractère personnel ?
 - Est-ce problématique, selon vous, si vos données à caractère personnel sont partagées (gratuitement) avec des annonceurs et d'autres entreprises ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?
 - La création de profils de personnes permet-elle la personnalisation d'opinions (politiques) et d'informations sur les rouages du monde ?
 - Demandez aux élèves de partager chacun distinctement le résultat d'une recherche via Google à partir de leur ordinateur ou de leur smartphone pour les termes "réchauffement climatique" ou "chaussures". Les résultats sont-ils les mêmes pour tout le monde ou sont-ils différents ? Et cela constitue-t-il un problème ou pas ?
- **De nos jours, les écoles utilisent des plateformes numériques comme Smartschool et des moyens de communication électroniques tels que l'e-mail et Whatsapp.**

- Êtes-vous d'accord pour que des écoles utilisent ces plateformes numériques et ces moyens de communication électroniques ? Et pour vous, en tant qu'élève, cela présente-t-il une plus-value ou pas ?
- Savez-vous ce que l'école fait de vos données à caractère personnel qui sont partagées via les plateformes numériques et les moyens de communication électroniques ? Et est-ce important pour vous de le savoir ?
- Votre école dispose-t-elle d'une déclaration de confidentialité et savez-vous ce qu'elle contient (approximativement) ? Et qu'en pensent vos parents ?

Thèmes liés du site Internet 'Je décide'

- <https://www.jedecide.be/les-jeunes/RGPD>
- <https://www.jedecide.be/les-jeunes/smartphones-applications>

2.4 Se cacher ou être vu : une société dans laquelle toute votre vie est enregistrée, bénédiction ou malédiction ?

Imaginez que la technologie permette, via un implant, d'enregistrer en continu ce que vous voyez et entendez de manière à pouvoir par la suite, au moyen d'une simple pression sur un bouton, faire à nouveau 'défiler' devant vos yeux exactement tous les événements du passé. Super ... ou pas vraiment ?

Sources

- 1) Épisode *Retour sur image* https://en.wikipedia.org/wiki/The_Entire_History_of_You de la série Black Mirror (disponible sur Netflix et en dvd)
- 2) Livre *Le Cercle* de Dave Eggers (également disponible en anglais, titre : *The Circle* et en néerlandais, titre : *De Cirkel*)
- 3) Nouvelle "La Vérité du fait, la vérité de l'émotion" dans le livre *Expiration (recueil)* de Ted Chiang (également disponible en anglais, titre *Exhalation: Stories* et en néerlandais, titre *Wat er van ons wordt verwacht*)

Perspectives vie privée

Réfléchir à l'importance de la protection de la vie privée et des données via ce thème se prête notamment aux questions critiques suivantes susceptibles d'être abordées avec les élèves :

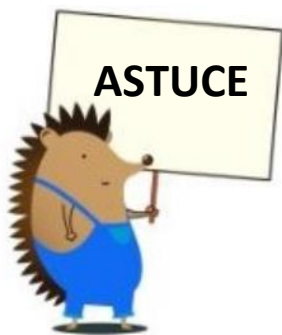
- **Je n'ai rien à cacher car je ne fais rien de mal.** Je trouverais donc ça super s'il existait une technologie qui enregistre tout ce que je vois et tout ce que j'entends. Je pourrais ainsi toujours revivre de beaux moments et je disposerais toujours de preuves en cas de dispute. Cela ne présente que des avantages !
 - Qui est d'accord avec cette affirmation et pourquoi ?
 - Qui n'est pas d'accord avec cette affirmation et pourquoi ?
 - Qui a changé d'avis après avoir visionné/lu une des sources mentionnées dans ce thème ? Pourquoi ?
- **Droit à l'image**
 - Dans une société où cette technologie est possible, chacun doit pouvoir choisir de l'utiliser ou non pour lui-même. Qui est d'accord avec cette affirmation, qui ne l'est pas ?

- Qui est d'accord avec l'affirmation suivante et pourquoi ? Les personnes qui ne se font pas implanter un 'grain' (une puce sous-cutanée) ont le droit à l'anonymat dans les 'redo's'¹ des autres.
- Rien de plus logique que des parents aient accès à la mémoire de leur enfant.
 - Qui est d'accord avec cette affirmation, qui ne l'est pas ?
 - Aimeriez-vous, en tant que futur parent, y avoir accès ?
 - Jusqu'à quel âge donneriez-vous l'accès aux parents ?
 - Comparaison avec la possibilité actuelle d'activer votre 'tracker' sur votre gsm afin de permettre à vos parents de voir où vous vous trouvez.
 - Marque de confiance : "je n'ai rien à cacher, mes parents peuvent savoir où je suis"
 - Violation de la vie privée : "j'ai droit à ma propre vie, mes parents ne doivent pas tout savoir"
- Les personnes qui n'ont pas d'implant ont le droit à l'anonymat dans la mémoire des personnes qui ont quant à elles un implant.
 - Qui est d'accord avec cette affirmation ?
 - Les personnes qui ont bel et bien un implant ont-elles aussi le droit à l'anonymat dans la mémoire des autres ?
 - Pourquoi permettriez-vous ou non à des personnes cet anonymat ?
- **Conséquences positives et négatives d'une telle technologie**
 - Qui pense qu'une telle technologie peut conduire à une exclusion sociale (à ce que vous ne puissiez plus faire certaines choses si vous n'utilisez pas cette technologie) ?
 - Cette technologie permettra une plus grande justice : établir plus facilement la culpabilité/l'innocence, plus de discussions quant à savoir qui a dit ou fait quoi,Qui est d'accord (ou n'est pas d'accord) et pourquoi ?
 - Cette technologie présente surtout des désavantages : on vit beaucoup plus dans le passé que dans le présent. Les personnes réexamineront constamment leur mémoire et ne se préoccuperont plus de ce qui se passe autour d'elles. Comparez avec ce qui se passe parfois dans notre société : des smartphones à table, en réunion. Cela perturbe la vie sociale. Les personnes sont rivées à leur écran plutôt que de discuter entre elles. Qui est d'accord (ou n'est pas d'accord) et pourquoi ?
 - Que pensez-vous des situations suivantes ? S'agit-il d'une conséquence positive ou négative de la technologie ? Utiliseriez-vous la technologie de cette manière ou l'interdiriez-vous ? Pourquoi ?
 - Afin de pouvoir embarquer dans un avion à destination de l'Amérique, vous devez donner accès à votre "mémoire" des dernières semaines : cela permettrait de détecter de potentiels terroristes en vérifiant si vous n'avez pas préparé un attentat.
 - Afin de pouvoir accéder à un festival, vous devez donner accès à votre "mémoire". On souhaite ainsi éviter les drogues en vérifiant si vous n'en avez pas acheté.

Thème lié du site Internet 'Je décide'

- <https://www.jedecide.be/les-jeunes/photos-et-videos>

¹ Un "redo" est un concept issu de l'épisode [Retour sur image](#) de la série Black Mirror. Dans cet épisode, les personnes peuvent se faire implanter une puce ("grain") qui enregistre tout ce qu'elles voient et entendent. Il est ensuite possible de revivre soi-même des fragments de ces enregistrements en les invoquant et en les faisant défiler sur notre propre rétine. Un tel fragment est appelé un "redo".



Vous recherchez plus de supports pédagogiques concernant la protection de la vie privée et des données ? N'hésitez pas à aller jeter un œil sur <https://www.jedecide.be/les-parents-et-lenseignement/support-pedagogique>. Nous proposons des supports pédagogiques pour plusieurs groupes cibles concernant notamment le droit à l'image (comment procéder lors de la réalisation, l'envoi et la publication en ligne de photos et de vidéos ?), la nouvelle législation en matière de vie privée (quelles sont les règles relatives au traitement de données à caractère personnel, que puis-je faire si je ne suis pas d'accord avec ce que d'autres font de mes données à caractère personnel ?), ... Tous nos supports pédagogiques peuvent être téléchargés gratuitement.

3. Annexe 'Que se passerait-il si ... notre mémoire était infaillible?'

Le présent cours a été élaboré sur la base de l'épisode *Retour sur image*² de la série Black Mirror et a été donnée en 6^{ème} année Sciences de la santé et du bien-être dans le cadre de la matière 'séminaire de pédagogie'. L'épisode *Retour sur image* de Black Mirror montre une société dans laquelle il existe une technologie permettant d'enregistrer tout ce que l'on voit et tout ce que l'on entend et de faire à nouveau défiler ces événements ou de les revivre comme bon nous semble. À première vue, une telle technologie semble très utile et amusante mais très vite, des questions éthiques surviennent concernant notamment la protection de la vie privée et des données. Après avoir vu cet épisode, il est possible de travailler sur des questions comme "quel est l'impact sur notre comportement si tout le monde est ainsi filmé ?", "Faut-il tenir compte des personnes qui ne souhaitent pas utiliser une telle technologie ?", "Une telle société constitue-t-elle un progrès par rapport à notre société actuelle dans laquelle cette technologie n'est pas encore disponible ?", "Quelles conséquences bénéfiques présente une telle technologie ?", "Quels sont les aspects négatifs ?" ... Les élèves ayant déjà étudié le sujet de 'la mémoire' plus tôt dans l'année scolaire au cours de pédagogie, où il leur a été expliqué que la mémoire humaine était faillible, cet épisode de Black Mirror a servi de tremplin pour pousser les élèves à s'interroger de manière critique sur la protection des données. Le cycle de cours a déjà abordé le fait que souvent, ce dont nous nous rappelons ne correspond pas à 100 % à ce qui s'est réellement passé et que notre mémoire (faillible) joue également un rôle important dans la construction de notre identité, dans la manière dont nous nous voyons et dont nous nous percevons en tant que personne. L'épisode montre les conséquences d'une technologie qui pourrait faire en sorte que notre mémoire ne soit plus faillible. L'épisode démontre clairement comment, au moyen d'une technologie, nous ne serions plus obligés de nous fier à notre mémoire mais nous pourrions simplement à nouveau visualiser des expériences et des événements du passé. La force de l'épisode réside précisément dans le fait qu'il se concentre sur l'impact, à première vue invisible, sur la vie privée des gens. Ainsi, au terme du cycle de cours sur la mémoire, on peut passer à une réflexion critique sur la protection des données sans que cela devienne un cours thématique spécifique distinct.

Les slides de cet exemple de leçon peuvent être téléchargés via <https://www.jedecide.be/les-parents-et-lenseignement/support-pedagogique>.

² Voir le thème *Se cacher ou être vu : une société dans laquelle toute votre vie est enregistrée, bénédiction ou malédiction ?*

4. Au sujet de 'Je décide'

Le monde n'est pas statique, il est en constante évolution. Cette évolution engendre de nouvelles possibilités et de nouveaux défis. Dans le monde actuel, les progrès technologiques concernant les traitements de données à caractère personnel occupent une place importante, également chez les enfants et chez les jeunes. L'initiative 'Je décide' se fonde dès lors sur le principe que la protection de la vie privée de nos enfants et de nos jeunes ne peut être garantie que si ceux-ci en sont conscients. Toutes les activités 'Je décide' visent donc à montrer aux jeunes comment acquérir une attitude respectueuse de la vie privée. Le principal vecteur d'information de 'Je décide' est son site Internet <https://www.jedecide.be/>. Ce site contient des informations sur la protection des données à caractère personnel, adaptées à différents groupes cibles : les jeunes, les parents et l'enseignement. Avec Gustave le hérisson, les jeunes découvrent comment mieux protéger leurs données à caractère personnel.



'Je décide' est une initiative de l'Autorité de protection des données (APD). L'APD est un organe indépendant chargé de veiller au respect des principes fondamentaux de la protection des données à caractère personnel. L'APD a été créée par la Chambre fédérale belge des représentants par la loi du 3 décembre 2017 portant création de l'Autorité de protection des données et est le successeur de l'ancienne Commission vie privée. Plus d'informations : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>.

La protection des données personnelles, notre mission.

L'Autorité de protection des données veille au respect des principes fondamentaux de la protection des données.

[Nos missions en détail](#)

The advertisement features a black and white photograph of a smiling man's face. The right side of his face is obscured by a grid of colored squares in shades of purple, blue, and green. The text is positioned to the right of the image.

5. Références

ⁱ [Datanews](#), 7 avril 2021.

ⁱⁱ [Les Echos](#), 5 février 2020.

ⁱⁱⁱ [VRT](#), 14 mars 2021.

^{iv} [L'Echo](#), 7 juillet 2021.

^v [Le Soir](#), 1^{er} février 2021.

^{vi} En Belgique, les caméras de la lutte contre le terrorisme profitent à la surveillance sanitaire: [Courrier International](#), 15 mars 2021.